

## CP - Mise en place d'un dispositif de sécurisation des écoles Jean-Jacques Waltz

**La Municipalité, en concertation avec les directeurs des écoles du groupe Jean-Jacques Waltz et les parents d'élèves, a décidé la mise en place d'un dispositif de sécurisation des deux écoles Waltz (maternelle et élémentaire).**

Afin d'assurer la sécurité des piétons et d'éviter tout danger lié à la circulation automobile, l'accès des véhicules à moteur sera restreint dans la rue Henri Schaedelin pendant les heures d'entrée et de sortie des élèves. Cette régulation permettra notamment d'éviter le stationnement des véhicules en pleine voie à proximité des écoles pour la dépose des enfants, le stationnement sur le passage piéton et les non-respects de la priorité des piétons. Ces situations étaient constatées quotidiennement et présentaient un danger pour les enfants se rendant dans les deux écoles.

Deux barrières ont été installées par les agents du service voies publiques et réseaux pour un coût de fourniture et de pose de 7 000 €. Ces barrières permettront au papy trafic en charge de ce secteur de fermer la rue Henri Schaedelin au niveau du carrefour avec la rue de Belfort.

**La fermeture se fera durant les jours d'école à 4 reprises, aux horaires décidés par arrêté et en concertation avec le groupe scolaire Waltz : de 7h45 à 8h45, de 11h15 à 12h15, de 13h à 14h et de 15h30 à 16h30.** Durant ces horaires, la circulation sera interdite dans la rue Henri Schaedelin, à l'exception des secours, des interventions d'urgence et des véhicules stationnés avant la fermeture.

Ce dispositif avait été testé dans un premier temps sur une semaine au cours du mois de juin 2022. Il avait donné satisfaction aux enseignants et au parents d'élèves lors du bilan de l'opération. Ainsi, la Municipalité a décidé à la fin de l'année 2022 d'installer un dispositif pérenne. L'amélioration de la sécurité induite par ce dispositif permettra aussi de favoriser un accroissement du nombre d'enfants se rendant à l'école à pied, et d'éviter ainsi l'usage de la voiture pour des déplacements courts.

**CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr